



ZFE : c'est (presque) fini pour les Crit'Air 5



RENAULT
La vie, avec passion

3 Agences RENAULT DACIA
à votre service



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

Delta Plus Systems

LIGNES DE VIE
POINTS D'ANCRAGE
GARDE-CORPS
ACCESSOIRES POUR TOITURE
MOYENS D'ACCÈS

Site de Gières
5, rue de la Coeurtonne
21 de Mayencin, 38610 GIÈRES

Site de Bessans
401, chemin des Fontaines
Parc Technologique, 38190 BESSANS

www.deltaplussystems.fr

LA BELLE EPOQUE BISTROT

RESTAURANT - BAR
TERRASSE OMBRAGÉE DANS PARC

26 Grand'Rue / 8 rue Victor Hugo
38610 Gières
04 76 89 33 51

Ouvert du mercredi au samedi
à les mardis et dimanches jusqu'à 14h30

SALON 21
COIFFURE
Masculin - Feminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75
21 Grand'Rue - 38610 Gières

Carrosserie ROVIRA

Réparations
toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7
Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

Myriam et Eric ANCHLING
Port.
06 22 27 92 81

ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien
des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Dénivellement

Réduction d'impôts 50% possible

4, rue du Comoé - Gières
Tél./Fax 09 52 84 79 97
Port. 06 63 69 09 78
E-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

Ecole et Collège privés Don Bosco

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Classes de 6^e à dominantes « 7^e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences »
et Classes de 4^e à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h

Tél. 04 76 89 42 59
19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES
www.don-bosco-gieres.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL : CNET3@WANADOO.FR

C'NET SERVICES

- Nettoyage tous locaux
- Remise en état fin de chantiers
- Vitrierie (sociétés et particuliers)
- Débarrassement

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.
Martine Morel - 06 01 53 40 44

Matériel industriel de balayage

MIB

Location de
balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com
Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclançon 38610 Gières

des imprimerie ecureuils

3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?

agi
Association intermédiaire
du Grésivaudan

Contactez-nous au
04 76 77 76 77
Nous mettrons notre personnel
à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme
un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !
agi@mairie-domene.fr



« La ZFE n'est pas un outil parfait mais c'est un outil nécessaire »

Si la qualité de l'air s'améliore progressivement dans la métropole depuis plusieurs années, elle reste toutefois un enjeu sanitaire et socio-économique majeur pour notre territoire. On estime que l'exposition des métropolitains au dioxyde d'azote, provenant majoritairement des transports routiers, est responsable de 135 décès par an tandis que l'exposition aux particules fines, émises par les chauffages au bois non performants, en causerait 293. Le coût annuel de cette pollution locale est par ailleurs estimé à 495 M€.

Dans ce contexte, les collectivités (Métro et commune) poursuivent et intensifient leurs initiatives pour remplacer les chauffages au bois non performants ou pour développer fortement les transports en commun, dont le futur RER de l'aire grenobloise constituera la colonne vertébrale.

Mais c'est en matière de lutte contre les émissions des transports routiers que notre territoire a été le plus précurseur en mettant en œuvre, dès 2019, une ZFE pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds. Celle-ci sera suivie à partir du 1^{er} juillet 2023, d'une seconde ZFE pour les véhicules particuliers. La première a d'ores et déjà produit des résultats positifs sur la qualité de l'air et il est attendu des effets similaires de la seconde, rendue obligatoire par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et qui s'appliquera d'abord aux véhicules Crit'Air 5, puis aux Crit'Air 4 dès le 1^{er} janvier 2024 et aux Crit'Air 3 un an plus tard.

Fruit des études réalisées durant les deux premières années du mandat 2020-2026 et élaborée en étroite concertation avec les élus municipaux, cette nouvelle ZFE sera mise en place sur le territoire de 13 communes dont Gières, ce qui représente une superficie de près de 120 km² concentrant 78 % de la population métropolitaine et 80 à 90 % des déplacements en lien avec la métropole.

Les 6 mois supplémentaires de délai que nous avons décidés collectivement (la loi nous imposait la mise en place de la ZFE au 1^{er} janvier 2023) ont servi à l'information et aux échanges avec les citoyens, les acteurs de la solidarité, les employeurs et les élus des territoires voisins. Une concertation qui s'est déroulée à l'automne 2022 et qui a donné lieu à des débats nombreux et parfois houleux.

Et ces débats sont légitimes car le sujet est complexe : la sortie du diesel concerne 100 000 véhicules environ sur notre territoire.

Ces débats sont légitimes car il ne s'agit pas de mettre en œuvre une mesure anti-sociale alors que nous savons que les plus vulnérables, déjà touchés de plein fouet par l'inflation et la flambée des prix de l'énergie, disposent d'un parc de véhicules plus anciens et plus polluants, et que les aides nationales demeurent clairement insuffisantes pour en changer.

Ces débats sont légitimes car nous touchons au quotidien, aux habitudes, aux contraintes des habitantes et des habitants.

C'est pour ces raisons que la ZFE sera non-permanente (du lundi au vendredi entre 7h et 19h hors week-end et jours fériés). Que de nombreuses dérogations au-delà de celles prévues par le législateur, seront mises en œuvre. Que des aides au report modal, la priorité de la ZFE, seront proposées (jusqu'à 3 000 € sur 3 ans pour celles et ceux qui prendront les transports en commun) et enfin des aides à l'achat de nouveaux véhicules en remplacement d'un véhicule polluant pour celles et ceux qui ne pourront pas se passer d'une voiture (jusqu'à 7 000 € d'aide).

Alors, et j'ai eu maintes fois l'occasion de le dire lors des réunions publiques, la ZFE n'est pas un outil parfait, je veux parler de la question climatique et des émissions de CO₂, mais c'est un outil nécessaire pour améliorer la qualité de l'air en complément de la prime Air Bois déjà mise en place depuis plusieurs années dans notre agglomération.

En vous souhaitant à toutes et à tous un très bel été !

Le maire, Pierre Verri

sommaire



édito | 3

« La ZFE n'est pas un outil parfait mais c'est un outil nécessaire »

repères | 5

Camps de jeunes à Lunel et à Barcelone

solidarité | 6

Les dispositifs "canicule" sont opérationnels

culture | 8

Les coups de cœur de l'été par les bibliothécaires



dossier | 11

Le PLUi, un document complexe, évolutif et intercommunal pour mieux anticiper la ville de demain



éducation | 14

Groupe scolaire du clos d'Espiés



focus | 15

Le printemps à Gières en 30 dates

asso's | 21

Gym artistique : les 10 ans et plus vice-championnes de France

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19**

(renvoi sur portable)

Police nationale : **17**

Médiateurs : **07 88 63 82 29**

N° Verts de la Métro :

Voirie : **0 800 805 807**

Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**

Samu : **15**

Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**

Urgence Électricité : **0 972 675 038**

Appel d'urgence européen

(portable) : **112**

Sans abri : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Enfants disparus : **116 000**

Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**

Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**



Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr

Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier**
Comité de rédaction **Vincent Mercier, Justine de Loubens, Mickaël Guiheneuf, Lola Malvoisin**
Rédaction, photos (sauf mention contraire), photo de couverture **Jean-Yves Colin**
design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganau**
Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal juillet 2023
Imprimé par l'imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore



repères

Gières Jeunesse

C'est les vacances !



L'été des jeunes de la commune, c'est à partir du lundi 10 juillet ; des séjours à Lunel et à Barcelone, un programme d'activités locales et les bourses Top Départ pour des vacances autonomes.

Les séjours

Pour rendre les jeunes acteurs de leur temps de loisirs, l'équipe d'animation a accompagné deux groupes de jeunes dans la préparation de leur séjours d'été.

■ **Les 10/ 14 ans, du samedi 29 juillet au vendredi 4 août à Lunel** — Tous les mercredis soirs après les activités, les jeunes se sont pleinement investis dans l'élaboration de leur séjour à Lunel (34). Accompagnés par l'équipe d'animation, ils ont pu choisir le lieu, les activités ou encore élaborer les menus équilibrés de la semaine de façon collective. Ainsi, 14 Giérois(e)s partiront à la découverte du patrimoine local et pratiqueront des activités aquatiques et sportives.

■ **Les 14/17 ans, du lundi 10 au samedi 15 juillet à Barcelone** — Depuis octobre, les jeunes âgés de 14 à 17 ans planchent sur un séjour de découverte de la ville de Barcelone, en Espagne. Très investis, ils ont participé, au cours de l'année, au Festival "Vivons ensemble avec nos différences" en proposant une buvette pour récolter des fonds et financer leur séjour. Ils ont également défendu leur projet en participant au dispositif "Coup de pouce-Jeunes Isère" proposé par le département et la Caisse d'Allocation Familiale, afin de décrocher une aide financière.

Ainsi, ils seront 10 à partir pour Barcelone. Au programme : découverte du patrimoine et de la gastronomie, et reportage sur le séjour avec rencontres, micro-trottoir et vidéos.

Les activités en juillet et août

Gières Jeunesse propose aux jeunes qui restent à Gières de se retrouver, se détendre et s'épanouir au travers d'activités *fun* et de découvertes :

- des activités aquatiques : *wake park*, *aquafun*, piscine...
- des activités sportives : accrobranche, trottin'herbe, *paintball*...
- des activités créatives et gourmandes : création de cabanes, goûters d'été, cartonnade...
- des surprises : *géocaching* à la Bastille, rencontre avec L'Incongrue, jeux à la bibliothèque...

Sans oublier l'atelier cuisine et sa soirée festive "*flash back été*" le vendredi 1^{er} septembre, pour clôturer la saison en beauté !

La Bourse Top départ

C'est une bourse d'aide au départ autonome pour les jeunes de 16 à 25 ans habitant Gières, présentant un projet de séjour autonome en France ou à l'étranger pour un minimum de trois jours. Cette bourse a pour objectif de développer l'autonomie et l'envie d'entreprendre des jeunes.

Infos inscription au 04 76 89 49 12, permanences les lundi et jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Gières Jeunesse sera fermé du lundi 7 au vendredi 18 août.

PERMANENCES

■ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.

■ **Architecte-conseil CAUE** : généralement le 3^{ème} mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20** ; en juillet, elle aura lieu le mercredi 12/07, pas de permanence en août.

■ **Avocat-conseil** : généralement le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**. En juillet, elle aura lieu le mardi 18/07.

■ **Collecte de vêtements La Remise/Métro** : le 3^{ème} mercredi des mois impairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945. Pas de collecte en juillet, prochaine le 15 septembre.

■ **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.

■ **Permanence administrative** (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

AVRIL 2023

Youri Cesbron, le 26.

MAI 2023

Charlie Russello, le 21.

Mariages

AVRIL 2023

Céline Sibelle et Marie Brassely, le 29.

MAI 2023

Sofia Sebbah et Mohamed-Ali Boukhris, le 13 ; Cécile Neuvens et Julien Sandner, le 27.

JUIN 2023

Florence Renard et Frédéric Bergeret, le 3 ; Lola Dejean et Bastien Manetta, le 3 ; Claire Belgiovine et Matthias Minacori, le 3 ; Julie Arroyo et Florent Dubœuf, le 7.

Décès

MAI 2023

Jean Stern, le 1^{er} ; Josiane Sicart, le 9 ; Josette Jourdan épouse Tardy, le 29.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août et septembre 2007 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 29 septembre 2023, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

HORAIRES D'ÉTÉ

■ **Bibliothèque** : du mardi 4 au samedi 29 juillet et du mercredi 16 au samedi 26 août, elle sera ouverte le mardi de 15h à 18h, le mercredi, le jeudi et le samedi de 9h à 13h et le vendredi de 15h à 19h (horaires susceptibles de modification en cas de canicule, l'ouverture sera alors reportée au matin). La bibliothèque sera fermée du mardi 1^{er} au samedi 12 août.

■ **École de musique** : fermée du vendredi 14 juillet au dimanche 20 août.

APPEL AUX DONS

Le CCAS fait appel à votre générosité pour des dons de fournitures scolaires, au profit des Restos du Cœur. Vous pouvez déposer vos dons sur place jusqu'à la rentrée de septembre 2023.

ASS'MAT' INDÉPENDANTES

Vous recherchez un mode de garde pour un enfant de moins de 3 ans à partir de la rentrée de septembre ? Les assistantes maternelles indépendantes de Gières disposent encore de quelques places. Si vous voulez en savoir plus vous pouvez contacter Marie-Agnès Peyrard au Relais Petite Enfance (RPE), 13 rue du Docteur-Valois, **04 76 89 35 20** (ligne 3).

LOGEMENTS TEMPORAIRES À LA RÉSIDENCE

La résidence-autonomie Roger-Meffreys dispose de trois appartements meublés pour des séjours de courte durée. Cet hébergement dans un environnement rassurant, avec des prestations et animations variées, dans un cadre verdoyant, permet aux bénéficiaires d'appréhender la vie en collectivité durant quelques semaines ou quelques mois.

Renseignements : **04 76 89 30 30**.

HORAIRES D'ÉTÉ

- **Centre de loisirs du clos d'Espies** : ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre.
- **Espace info petite enfance et RPE** : fermé du lundi 24 juillet au vendredi 18 août
- **LAEP** : dernier accueil le mardi 4 juillet, reprise le mardi 5 septembre.
- **Multi-accueil** : fermé du lundi 31 juillet au vendredi 18 août

CANICULE

Les dispositifs sont opérationnels

L'été est là, et avec lui la probabilité de subir une ou plusieurs périodes de canicule. Si la plupart d'entre nous s'en accommode, ce n'est pas toujours le cas chez les plus âgés ou les plus fragiles ; en conséquence, la préfecture a élaboré un "plan canicule" pour en limiter les effets. Ce plan, qui repose avant tout sur le recensement des personnes fragiles et/ou isolées (voir en fin d'article) comprend 4 niveaux d'alerte progressifs, ainsi décliné à Gières :

- **Niveau 1, veille saisonnière** : Une cellule, comprenant les divers élus et cadres municipaux concernés, est opérationnelle du 1^{er} juin au 15 septembre.
- **Niveau 2, avertissement chaleur** : Il répond au passage en jaune sur la carte de vigilance météorologique ; du lundi au vendredi, la référente gérontologie-handicap de la commune contacte tous les deux jours les personnes figurant dans le registre.
- **Niveau 3, alerte canicule** : Elle est communiquée par le préfet et correspond au passage en orange sur la carte de vigilance ; en plus des mesures du niveau 1, il est proposé aux personnes concernées de se rendre à la résidence-autonomie Roger-Meffreys qui propose un lieu rafraîchi. La référente gérontologie-handicap effectue, si nécessaire, une visite à domicile, et peut contacter les proches en cas de non-réponse. S'il y a une prévision de niveau 3 à la veille d'un week-end, la police municipale est informée, pour faire le lien avec le personnel de garde à la résidence-autonomie, afin qu'une attention particulière soit portée à ceux qui en ont besoin..
- **Niveau 4, mobilisation maximale** : Ce niveau, correspondant au passage en rouge sur la carte de vigilance, est déclenché par le Premier ministre sur avis de ses ministres chargés de la santé et de l'intérieur. Le Plan ORSEC peut être déclenché par le préfet.

Les Giérois les plus âgés et/ou les plus fragiles sont invités à se faire connaître auprès d'Ophélie Lusseau, référente gérontologie-handicap du CCAS, au **04 76 89 69 40**, pour être inscrits dans le registre canicule. Ils pourront ainsi bénéficier d'une attention particulière.

RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

Offre d'emploi devenez animateur/trice périscolaire



La commune de Gières recherche des animateurs et animatrices périscolaires pour assurer l'encadrement des enfants sur le temps méridien (de 11h30 à 13h30 et pour certains postes le soir après 16h30).

Qualités requises : être dynamique, avoir le sens des responsabilités, offrir une écoute attentive aux enfants, travailler avec les autres animateurs de l'équipe. Temps de travail non complet, modulable en fonction des besoins du service, de septembre 2023 à juin 2024 hors vacances scolaires : 8h, 13h ou 15h hebdomadaire en fonction de l'organisation des accueils, auxquelles se rajoutent 1h30 de réunion de préparation par mois et 2h d'analyse de la pratique tous les 2 mois. Envoyer CV et lettre de motivation à fanny.japhet@gieres.fr.

HORAIRES ET PERMANENCES

- **ACTION (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat)**, le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**, pas de permanence en août.
- **Aide administrative et démarches en ligne** : sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/Mife Isère** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.
- **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, reprise en septembre.
- **CCAS** : ouvert les lundi et vendredi de 13h30 à 17h et les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h.
- **CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)** : le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynard, pas de permanence en juillet et en août.
- **LAEP (Lieu d'accueil parents-enfants)** : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance (voir horaires d'été).
- **Mission locale** : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**, dernière permanence le 27 juin, reprise le 12 septembre, des rendez-vous sont possible à Eybens.
- **Puéricultrice PMI** : à la Maison de la petite enfance, le mardi de 14h à 16h, pas de permanence en juillet et en août, reprise le 5 septembre

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES
LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES
DÉPENDANTES

FEMMES
ENCEINTES

ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps
et se ventiler

Maintenir sa maison
au frais - Ouvrir
les volets le jour

Boire et prendre
des nouvelles
de ses proches

BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

Manger en
quantité suffisante

Ne pas boire
d'alcool

Éviter les efforts
physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

6

ZFE : C'EST FINI POUR LES CRIT'Air 5 (ou presque)



Nous y sommes ; début juillet, les voitures particulières classées en Crit'Air 5 ne pourront plus circuler et stationner à Gières hors rocade Sud, combe et accès au P+R de la Plaine des sports. Au 1^{er} janvier 2021, 41 véhicules étaient concernés à Gières (source : Service des Données et Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique).

Rappelons que cette interdiction ne court que du lundi au vendredi de 7h à 19h (hors jours fériés) et que de nombreuses dérogations, temporaires ou définitives, sont possibles (petit

rouleur, raisons professionnelles ou médicales...) ainsi qu'un pass journalier valable 12 jours par an, qui devront être justifiées par un macaron apposé sur le pare-brise.

Pour activer ces dérogations, comme pour bénéficier de l'accompagnement métropolitain vers d'autres mobilités douces ou collectives (jusqu'à 1 000 € renouvelables 3 fois par foyer) ou une aide au remplacement du véhicule (jusqu'à 3 500 € cumulables avec les aides de l'État), vous devrez vous rendre sur la plateforme accessible sur www.grenoblealpesmetropole.fr, qui sera mise en place à partir de septembre. D'ici-là, rassurez-vous, les contrôles ne devraient être que pédagogiques.

UNE AIRE PROVISOIRE DE GRAND PASSAGE À GRANDALPE



C'est un vrai serpent de mer métropolitain. L'aire dite "de grand passage" des gens du voyage, programmée sur le site du Pont-Barrage à cheval entre le Fontanil-Cornillon et St-Egrève, est dans un imbroglio administratif, tenant notamment à la relocalisation des exploitants de carrière qui occupent actuellement le site ; et faute d'aire de grand passage, le préfet ne procède pas aux expulsions des occupations sau-

vages, dont notre commune est relativement épargnée depuis quelques années, hors Campus.

Mais un site d'accueil provisoire, pouvant accueillir jusqu'à 200 caravanes, vient d'être agréée par la préfecture ; il se situe sur la future zone d'activité GrandAlpe (ex-site Allibert), à Échirolles et Grenoble. La Métropole sera donc, pour cet été 2023, en conformité avec la loi, ce qui devrait éviter toute installation illicite durant cette période et permettre l'accueil des gens du voyage dans de bonnes conditions.

COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX ; UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT



Pour sa première année de généralisation à toute l'agglomération, ce nouveau service métropolitain a montré son utilité ; près de 2 000 m³ d'objets ont été collectés en 2022, dont une partie a pu trouver une seconde vie.

Ce dispositif, gratuit et ouvert à tous les métropolitains, permet de se débarrasser d'objets volumineux en

prenant rendez-vous avec un opérateur qui viendra les collecter devant chez soi. Il s'adresse aux personnes (ainés, personnes à mobilité réduite, étudiants...) n'étant pas en mesure d'utiliser

les autres solutions existantes : reprise par le distributeur, dépôt en déchetteries fixes ou mobiles, recycleries et débarras du secteur associatif... Pour en bénéficier, il suffit de demander un rendez-vous en ligne (www.grenoblealpesmetropole.fr) ou par téléphone (0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h) ; un opérateur vous contactera pour fixer le rendez-vous et valider la liste des objets à collecter.

Bien sûr, le dépôt sauvage d'encombrants sur la voie publique, comme on en voit encore trop souvent dans ou à proximité des logettes de conteneurs à déchets, reste interdit et passible d'une amende de 350 € à 1 500 € et de la saisie du véhicule.

MOBIL'IDÉES

Les échéances de la rentrée

Ce numéro d'été a été envoyé à l'imprimerie le lundi 26 juin, il nous est donc impossible de rendre compte de la réunion publique "Cœur de ville-Cœur de Métropole-Mobili'Idées Gières" qui s'est déroulée le soir même avec la Métro sur le réaménagement du centre-ville. Un compte-rendu sera publié début juillet sur notre site www.ville-gieres.fr.

Le bureau d'études vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre, sur leur stand au forum des associations samedi 9/09, de 14h à 18h dans le parc Charly-Guibbaud, puis fin septembre pour de nouveaux ateliers de concertation sur les solutions à inventer ensemble pour mieux se déplacer et pour rendre le cœur de ville plus végétal et plus dynamique.





La plaquette de la saison culturelle 2023-2024 bientôt dans vos boîtes à lettres

La plaquette de présentation des spectacles de la saison 2023-2024 du Laussy sera distribuée dans vos boîtes à lettres dans la 2^{ème} quinzaine d'août. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la soirée de la présentation de saison, qui aura lieu **le vendredi 22 septembre, à 19h** (entrée libre dans la limite des places disponibles).

École de musique — 04 76 89 62 36 — ecole.musique@gieres.fr

La rentrée 2023-2024 se prépare



Les pré-inscriptions pour la rentrée 2023-2024 sont ouvertes :

jusqu'au 13 juillet, par téléphone du lundi au jeudi, de 15h à 17h30 ;

du lundi 21 au jeudi 24 août, par téléphone de 9h à 12h et sur place les mardi 22 et jeudi 24 août de 9h à 12h ;

du lundi 28 août au vendredi 1er septembre et du lundi 4 au vendredi 8 septembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h30, par téléphone et sur place ;

le vendredi 8 septembre, le détail des jours et heures des cours collectifs (éveil, niveau 1, niveau 2, niveau 3 et niveau 4) seront affichés à l'école à partir de 16h30 ;

le samedi 9 septembre, de 9h à 13h sur place, en présence des enseignants ;

le jeudi 14 septembre, reprise des cours collectifs et individuels.

Les instruments enseignés sont le piano, le violon, la guitare, les flûtes traversière et à bec et la batterie. Attention : les places sont restreintes.



Du nouveau pour les ados !

Par ailleurs, l'école de musique propose de nouvelles offres à destination d'un public adolescent, avec un accompagnement plus complet :

à partir de 11 ans, pour débutants ou non : 1h de musique hebdomadaire ou 1h de musique hebdomadaire + 1 cours d'instrument hebdomadaire ;

à partir de 14 ans, accueil de groupes amateurs, avec prêt de salle uniquement ou cours hebdomadaire ou bimensuel avec un professeur.

Bibliothèque 04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr



La bibliothèque municipale François-Mitterrand prend ses quartiers d'été, vous pouvez retrouver les horaires estivaux et la période de fermeture dans notre rubrique *Repères*, reprise des horaires normaux le mardi 29 août. Vous pouvez garder les documents empruntés cet été jusqu'au mardi 12 septembre.

Rappelons que l'adhésion à la bibliothèque est entièrement gratuite, il suffit juste de se présenter à l'accueil avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une autorisation parentale pour les mineurs. Une carte d'emprunteur vous sera alors remise, indispensable pour les retraits mais pas pour les retours ; elle est valable un an à partir de la date d'inscription.

Les animations de l'été

■ Les Histoires des P'tits bouts

À partir de 3 ans, samedi 1er juillet de 11h à 11h30.

■ Cercle de lecture adultes

Au tiers lieu L'Incongrue, 32 Grand'rue, mercredi 5 juillet à 18h.

■ Lectures au Clos d'Espiès

Mardi 18 juillet et jeudi 24 août, de 17h à 18h.

■ Comptines pour les 0-3 ans

Mercredi 19 juillet de 11h à 11h30

■ Chasses au trésor "pirate"

Avec des groupes du centre de loisirs du clos d'Espiès (inscription au centre de loisirs) : vendredi 21 juillet et vendredi 25 août.

Les coups de cœur de l'été des bibliothécaires

ALBUMS JEUNESSE



Les Gens sont beaux/Baptiste Beaulieu — À travers différents portraits, Papou explique à son petit-fils ce qui fait la beauté de chaque être humain : cicatrice, rougeur, cernes... Sur notre corps, c'est notre histoire qui s'écrit. Un album très émouvant, qui plaira aux petits comme aux plus grands !

Et si c'était toi... Boucle d'or/Coralie Saudo

Le jeune lecteur incarne Boucle d'or et doit choisir, en dessins, quelle sera la suite de son aventure. Un album qui permet de découvrir le concept du "livre dont tu es le héros", pour les plus petits.



Quand maman était petite... comme moi/Hélène Lasserre — Un album aux illustrations très douces, qui donne aux parents l'occasion de partager les références culturelles de leur enfance dans les années 90 ! Un concentré de nostalgie.

DOCUMENTAIRE JEUNESSE



Mythos/Stephen Fry — Pas besoin de connaissances préalables, on se laisse porter par la plume de Stephen Fry pour aller à la rencontre des dieux, déesses et créatures mythologiques, avec beaucoup de simplicité.

ROMANS JEUNESSE



La Cabane/Marion Achard — Quoi de mieux qu'une cabane pour se réfugier quand les adultes nous embêtent ?



La Maison au milieu de la mer céruleenne/T.J. Klune — Pour ceux qui aiment l'aventure et la magie !

BD JEUNESSE



Miss Charity/Loïc Clément — Tiré du roman de la talentueuse autrice jeunesse Marie-Aude Murail, cette BD raconte la vie de Charity, une fillette anglaise curieuse et attentive à la nature qui l'entoure. Humour et dessin merveilleux !

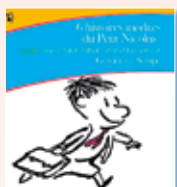


Le Jardin Secret/Maud Begon — Colin, Mary et Dickon voient leurs sentiments très justement retranscrits dans le dessin... Inspiré du roman du même nom de Frances Hodgson Burnett, c'est aussi une ode à la nature et à l'amitié. Splendide !



Anna et Froga/Anouk Ricard — Ces aventures loufoques et poétiques nous emmènent dans l'humour absurde que maîtrise si bien Anouk Ricard. Les divers niveaux de compréhension plairont à tous.

LIVRES AUDIO JEUNESSE



La Bonne surprise et 6 histoires inédites du petit Nicolas/d'après Sempé et Goscinny — Des histoires inédites du Petit Nicolas lues par Elie Semoun, Patrick Timsit, Alain Chabat, Benoît Poelvoorde... Un régal pour les oreilles avec de tels interprètes !

DOCUMENTAIRES ADULTES



Demain la montagne : 101 initiatives de transition/Mathias Virilli et Sandy Plas — La montagne à travers les enjeux d'aujourd'hui : habitat, alimentation, transport et culture.



Ramsès II : le plus grand pharaon d'Egypte/collectif — L'un des plus célèbres rois d'Egypte, incarnation du Dieu soleil, pharaon guerrier et bâtisseur, Ramsès II fascine encore aujourd'hui petits et grands.



King Kasai/Christophe Boltanski — La colonisation du Congo par le roi belge Léopold II, à la fin du XIX^{ème} siècle, à travers le récit d'une nuit passée à l'AfricaMuseum, initialement dédié à la gloire du Congo belge, ne cachant rien aujourd'hui des méfaits du colonialisme. Passionnant !

ROMANS ADULTES



Les Mangeurs de nuit/Marie Charrel — Début du XX^e siècle, au Canada... Un roman sur l'exil, l'espoir et le racisme qu'ont connus les "bride pictures".



Le Choix/Viola Ardone — En 1960 en Sicile, quand les femmes n'avaient encore que très peu de liberté.

La Grande ourse/Maylis Adhémar — Un roman contemporain dans le décor majestueux des Pyrénées.



BD ADULTES/ADO



Aya de Yopougon/Marguerite Abouet — Une histoire rafraîchissante qui, sous couvert de légèreté, aborde de nombreux sujets de société. Un regard sur de jeunes femmes ivoiriennes d'aujourd'hui au travers d'un dessin chatoyant et moderne.



Pierre Loti, une vie de voyageur/Quella-Guyot Didier — Marin et écrivain, reporter curieux aussi bien des pays qu'il traverse que des gens qui les peuplent. Embarquez à ses côtés, pour le suivre dans une vie romanesque intense.



Claudine à l'école/Lucie Durbiano — Un dessin clair et dynamique qui porte en lui toute la modernité de Colette.

Violences : les "maires too"

La récente démission de Yannick Morez, maire de Saint-Brévin-les-Pins, aura eu le mérite de faire surgir dans le débat public la question des violences faites aux élus. La gravité des faits commis à l'encontre de l'édile, dont les véhicules et le domicile ont été incendiés le 22 mars dernier, a joué un rôle de révélateur des agressions auxquelles les élus municipaux sont exposés. Si elles atteignent rarement une telle intensité, il n'est pas rare de les rencontrer à Gières sous la forme de marques de mépris diverses et parfois même d'insultes ou de menaces.

Modes d'expression d'un mécontentement vis à vis de problèmes de proximité ou en regard de refus notifiés à des demandes individuelles, ces violences ont pour dénominateur commun de reposer sur une conception erronée du rôle des élus municipaux à qui l'on prête des pouvoirs qu'ils n'ont pas. Ainsi de l'octroi d'une dérogation à la carte scolaire, d'un logement social ou d'un permis de construire dont les attributions sont étroitement encadrées par des règles, des critères ou des procédures définies au niveau intercommunal ou national. Et même lorsque la commune a pleine latitude pour agir (par exemple pour nettoyer les rues, aménager les espaces verts ou procéder à un contrôle de vitesse), ses capacités d'intervention restent contraintes par des moyens humains ou budgétaires limités.

Mais la méconnaissance du fonctionnement d'une commune n'explique pas tout. La montée de la violence provient aussi et surtout d'un malaise social dont les origines sont multiples et entremêlées : échec scolaire, difficultés familiales, inégalités économiques, addictions. Face à ces problématiques qui nous dépassent, la démission représente une porte de sortie individuelle, mais fait planer le risque d'une faillite collective : celle de nos institutions. Reste donc à se préparer pour ne plus subir. À se former (à la communication non-violente ?) plutôt qu'à se décourager !

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

Les articles à faire paraître dans le *Gières info* n°448 doivent parvenir à Jean-Yves. colin@gieres.fr jusqu'au dimanche 20 août.

Vous aviez dit Transition

Nous venons de passer le mi-mandat de la municipalité Gières en Transition. Cette échéance est une opportunité pour livrer quelques réflexions sur la mise en pratique de cette ambition. Tout avait bien commencé avec la présentation du rapport du GIEC en 2021, suivie d'une soirée sur la Résilience et d'un après-midi climat en 2022, ainsi que de nombreux articles dans le *Gières info*. L'état des lieux bien établi et les questions bien posées, on pouvait s'attendre à la mise en œuvre de la Transition promise ; qu'en est-il ?

Après l'acceptation, voire le soutien au projet auparavant dénoncé d'un immeuble dans la cour d'école, nous voici avec un projet d'école dans un des derniers, voire le dernier parc arboré de la commune. Nous ne reviendrons pas non plus sur les projets de construction neuve (maison Besserve, bâtiments "blockhaus" en centre-ville...) qui artificialisent notre ville — plus de 5 ha l'ont déjà été entre 2011 et 2020 — et créent des espaces minéralisés qui ne facilitent pas la convivialité.

Bien sûr, à chaque fois, il y a de bonnes raisons qui empêchent d'agir : projets privés, EHPAD, nouvelle école, attractivité de la Métropole, ...

Émettre la moindre critique ou une simple remarque, c'est être anti-social, voire anti-progrès ou plus encore, égoïste. Pourtant, les projets immobiliers ne connaissent qu'un bénéficiaire, "mon adversaire, le monde de la finance".

Alors que faire pendant les trois ans qui restent pour ne pas aggraver la situation et commencer à réparer notre commune pour offrir aux générations futures un monde vivable ?

Quelques pistes à explorer : un Plan de Renaturation, rediscuter la sacro-sainte "attractivité" qui entraîne artificialisation et augmentation du coût de logements, ...

Comme le disait Albert Camus « *Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refa pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse.* »

Les élu.e.s du groupe "Vivre à Gières"

ZFE : Zone à Forte Exclusion Sociale

Au moment des départs en vacances de nos concitoyens, la Métropole de Grenoble va imposer la ZFE (Zone à Faible Emission) à 13 communes, dont celle de Gières. Un article du DL (05/06/23) nous informe d'un sondage du CSA réalisé sur l'Isère : 79 % des habitants connaissent le dispositif, mais 6 sur 10 n'y adhèrent pas. Ce qui signifie d'après cet article, que plus on est informé du dispositif, moins on serait favorable à sa mise en place.

M. le Maire, qui durant ces derniers mois a parcouru les communes de la Métropole pour dire du bien de la ZFE, a oublié d'évoquer les conséquences financières brutales que supporteront les classes populaires qui utilisent leur véhicule pour leurs déplacements professionnels. À noter que 65 % des salariés giérois utilisent leur véhicule pour leur trajet professionnel (INSEE/2022).

Est-ce une volonté dogmatique de cette majorité écologiste qui ne tient pas compte des tristes expériences de nos voisins allemands dont certaines villes commencent à renoncer à leurs ZFE, au motif d'une exclusion des classes laborieuses ?

Bien que la Métropole envisage d'aider financièrement nos concitoyens à changer de véhicule, cela reste encore trop onéreux pour les classes populaires. En effet, la maturité du marché des véhicules électriques n'est pas encore techniquement et économiquement aboutie. Les solutions techniques restent évolutives et les infrastructures de recharge insuffisantes.

Le marché est loin d'être concurrentiel et les tenants de l'écologie ne veulent pas voir que les véhicules les plus abordables seront vraisemblablement réalisés et commercialisés par la Chine.

L'écologie punitive basée sur l'entre-soi tend à s'opposer aux intérêts de la collectivité. Les classes populaires nous le font savoir : elles veulent être écoutées et respectées lorsque leurs élus prennent des décisions qui vont affecter leur pouvoir d'achat.

Bel été !

gieresavenir@gmail.com

Les élus du groupe "Gières Avenir"
Sylvain Stamboulou et Daniel Finazzo

quid?

réponse
446



LA GAGNANTE Josette N.

(Imprimerie Guirmand, Grenoble, 1977), avance le surnom des Burgondes, Russus. En tout état de cause, pas de certitude absolue... Peut-être une idée de travail sur l'histoire des lieux pour l'union de quartier éponyme (voir nos pages Asso's).

La Roseraie, c'est le nom de la rue mais aussi du quartier, résultant du latin rosa (rose) ou du germanique raus (roseau), ce qui est tout à fait plausible étant donné la proximité de l'ancien lit de l'Isère, ou d'un mélange des deux ; y avait-il là une rose-rie et/ou une roselière ? Une autre hypothèse, évoquée dans Le Graisivandant. Toponymie et peuplement d'une vallée des Alpes de Jacques Bruno

quid ? 447

Trouvez l'origine de ce nom !

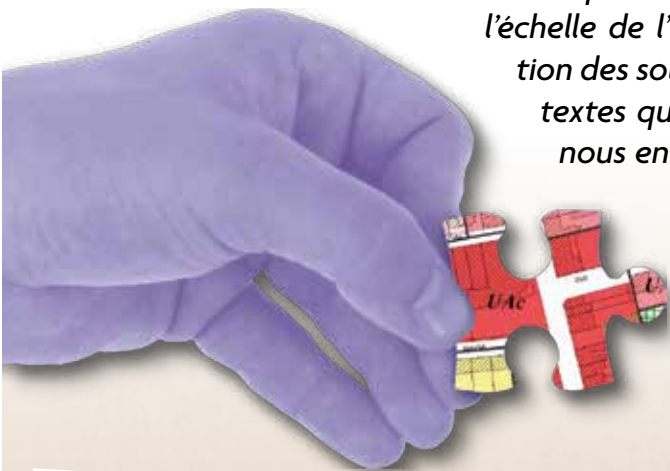
(Répondez du 1^{er} au 15 juillet 2023 à quid@gieres.fr)

ZONE DES VOÛTES

À gagner, une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2023-2024 (sauf Love Letters, spectacle en co-réalisation). Un tirage au sort départagera les gagnants.

Urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Mis en place depuis 2015 par la Métro dans un objectif de cohérence à l'échelle de l'agglomération, le PLUi, qui détermine les règles d'utilisation des sols, est un document complexe et évolutif, soumis à d'autres textes qui s'imposent à lui. Le maire-adjoint délégué à l'urbanisme nous en explique toute la temporalité et son application à Gières.



3 questions à Frédéric Delforges

maire-adjoint à l'urbanisme et aux travaux

1

Pouvez-vous nous en dire davantage sur le fonctionnement du PLUi, alors que cette compétence est déléguée à la métropole depuis 2015 ?

2

Concrètement, quel est le travail de la municipalité de Gières pour dessiner la ville de demain ?

3

Quelle est la temporalité de ce travail et quelles sont les perspectives d'évolution ?

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

Qui ? Syndicat mixte représentant 7 intercommunalités du Sud-Isère.

Quoi ? Document-cadre issu du Grenelle de l'environnement, qui fixe les grandes orientations en matière d'environnement, d'habitat, d'économie, d'agriculture et de déplacements pour les 20 ans à venir.

Où ? Grenoble Alpes Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, la Communauté de communes Bièvre-Est, Bièvre Isère Communauté, la Communauté de communes du Trièves, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté de communes Le Grésivaudan, soit 261 communes et presque 800 000 habitants.

PDU

Plan de Déplacements Urbains

Qui ? Le SMAAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise).

Quoi ? Organisation de l'ensemble des modes de déplacements (transports en commun, vélo, voiture, TER...) à l'échelle de la métropole, à court et moyen terme.

Où ? Les 49 communes de la Métro, en interaction avec les territoires voisins du Voironnais et du Grésivaudan, ainsi qu'avec la région AuRA pour le maillage des réseaux TC.

PPRI/N

Plans de Prévention des Risques d'Inondation/Naturels

Qui ? État

Quoi ? Documents de planification qui réglementent l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis, principalement pour les risques d'inondation de l'Isère (PPRI) et de crue torrentielle du Sonnant (PPRN) à Gières.

Où ? Les territoires concernés par les risques naturels.

Loi SRU PLH

Solidarité et Renouvellement Urbain — Plan Local de l'Habitat

Qui ? État et Grenoble Alpes Métropole.

Quoi ? Ces deux textes fixent les obligations de la commune en matière de construction, en particulier dans le domaine du logement locatif social (LLS). La loi SRU impose à certaines communes de disposer d'un taux de LLS de 20 % (et même 25 % dans les zones les plus tendues), tandis que le PLH, élaboré au niveau métropolitain, fixe des objectifs de création de logements par catégorie pour chacune des 49 communes. Au 1er janvier 2022, Gières compte un taux de logement social de 23,4 % soit 60 logements manquants par rapport à une obligation légale qui était jusqu'ici de 25 % mais qu'un décret de 2023 abaisse à 20 % pour la période 2023-2025.

Où ? Les 49 communes de la Métro pour le PLH.

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Autorisations d'urbanisme (permis de construire...)

PLUi

Révision et modification

Qui ? La commune et la Métro.

Quoi ? Le conseil municipal peut proposer des adaptations lors des phases de modification (procédure simple) et de révision (plus complexe et longue) du PLUi. En 2021, la modification n°1 a ainsi vu diminuer, autour de la rue de l'Isère, les hauteurs des nouvelles constructions pour qu'elles s'intègrent mieux à l'habitat environnant, fait de petites maisons anciennes. Dans le même esprit, les zonages dans le centre ont été affinés à l'échelle des parcelles, alors que dans la version précédente du PLUi, le territoire urbain de la commune était essentiellement divisé en deux grandes zones.

Où ? Le territoire communal.

OAP

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Qui ? La commune et la Métro.

Quoi ? Le conseil municipal peut traduire ses ambitions et stratégies sur un territoire défini et/ou pour répondre à un enjeu spécifique (habitat, déplacements, biodiversité...).

Où ? Deux OAP sont prévues dans la modification n°2 du PLUi, toujours en cours d'instruction, sur les secteurs "gare-ouest" et "Routoirs".

Périmètre de Prise en Considération de Projet

Qui ? La commune.

Quoi ? Délimitation d'un périmètre au sein duquel la commune peut différer l'octroi des autorisations d'urbanisme pour avoir le temps d'établir, à l'échelle d'un quartier, une stratégie d'aménagement et de construction.

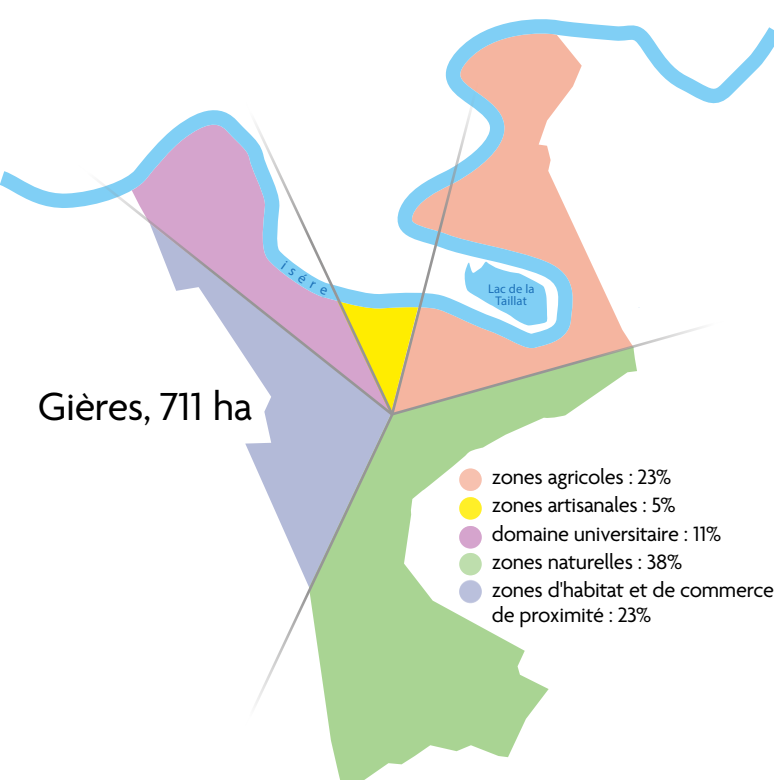
Où ? Depuis le début du mandat, 4 PPCP ont été pris par le conseil municipal : dans le quartier de la gare (10/11/2021), dans le centre-ville et les rues de l'Isère et de la Plaine (13/12/2021), dans le secteur des rues Wilson, du Moiron, de la Libération et de la Fontaine (14/04/2022) et dans le quartier du Port (23/06/2022).

PPCP

Inscrivez-vous à la commission extra-municipale "aménagement de l'espace"

La municipalité a créé, au lendemain de sa mise en place, une commission extra-municipale intitulée "aménagement de l'espace" et qui peut émettre des avis en matière d'aménagement et d'urbanisme. Elle se réunit deux fois l'an et peut accueillir, si besoin, des intervenants extérieurs pour éclairer les membres de la commission.

La commission "aménagement de l'espace" est ouverte à tous les Giérois, sur inscription à urbanisme@gieres.fr.



3 réponses de Frédéric Delforges

1 Pouvez-vous nous en dire davantage sur le fonctionnement du PLUi, alors que cette compétence est déléguée à la métropole depuis 2015 ?

C'est au travers du PLUi* que sont régis les droits à construire à Gières, qui précisent des zonages indiquant les hauteurs maximales, le pourcentage de pleine terre, les ambiances paysagères, les arbres à préserver... Ce document métropolitain prend en compte la modération de la consommation foncière, la protection des paysages et du patrimoine ou encore la préservation des espaces agricoles. Ce PLUi doit lui-même être compatible avec d'autres textes élaborés à des échelles supérieures, comme le SCoT* (Schéma de Cohérence Territoriale) de la grande région de Grenoble, qui par exemple classe Gières en "cœur d'agglomération" ce qui impose une densification, et avec le

PLH* (Plan Local de l'Habitat), devant lui-même respecter la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et contribuer à atteindre une certaine production de logements sociaux. L'établissement des règles de ce PLUi revient certes donc à la métropole, mais elles restent largement dictées par un cadre établi à d'autres échelles, territoriales ou nationales. En revanche, c'est bien à l'échelle de la commune que se fait l'instruction et la délivrance des permis de construire. Un permis de construire est accepté s'il est conforme aux règles du PLUi, et ne pourra être rejeté que s'il ne les respecte pas.

2 Concrètement, quel est le travail de la municipalité de Gières pour dessiner la ville de demain ?

Si l'on veut maîtriser l'urbanisation et avoir une influence sur les constructions et les aménagements, si l'on veut penser une ville densifiée pour offrir de nouveaux logements qui soient bien desservis par les transports en commun, si l'on souhaite une ville agréable à vivre préservant la végétation et la biodiversité alors il faut inscrire ces priorités stratégiques dans le PLUi et préciser à quelles zones elles s'appliquent. La ville de Gières, épaulée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), travaille en partenariat avec la Métro pour adapter le PLUi de son territoire. Cela passe notamment par des modifications au fil de l'eau. Il s'agit d'un travail méticuleux, permettant de faire évoluer des zonages à l'échelle de la parcelle, mais on

peut aussi travailler sur de plus grands secteurs avec d'autres outils comme les OAP*, qui permettent de donner une tendance sur des secteurs délimités, en prévoyant des emplacements spécifiques pour l'habitat, la conservation des espaces verts, l'implantation de chemins piétons et cycles et la projection des circulations... La modification n°2 en cours prévoit notamment une marge de recul pour permettre la création de futures pistes cyclables sur l'axe Grand-rue-Jean-Jaurès. Comme expliqué dans le dernier *Gières info*, les modifications sont aussi l'occasion de demander le classement des arbres remarquables de la commune afin de mieux les protéger.

3 Quelle est la temporalité de ce travail et quelles sont les perspectives d'évolution ?

La question du temps est effectivement importante car ce travail est long et ne peut se faire que secteur par secteur : d'où l'importance de les prioriser en ciblant d'abord les zones les plus susceptibles de muter ou les plus stratégiques. Pour se laisser le temps de travailler, la commune a délibéré pour mettre en place 4 PPCP*. Quelques soient les modifications proposées à la métropole, il faut tenir compte d'importants délais d'instruction et de validation (de 18 mois à 2 ans) avant qu'elles ne soient effectivement intégrées au PLUi. Elles ne s'appliquent donc qu'aux projets futurs et non à ceux qui sont en cours. S'agissant des projets privés dont la construction va débuter prochainement, comme le projet d'EHPAD et de logements rue de la gare ou encore le projet Terre de Chêne avenue Esclangon, les permis ont ainsi été délivrés en 2019 pour l'un et en 2021 pour l'autre, soit antérieurement aux modifications du PLUi travaillées sur ce mandat. Par ailleurs,

le futur PLUi doit également prendre en compte le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), rendu obligatoire par la loi "Climat et Résilience" de 2021 afin de limiter l'artificialisation des sols à l'horizon 2050. C'est une bonne chose pour l'environnement, même si cet objectif sera plus difficile à atteindre dans les zones urbaines, notamment au cœur de la métropole où 17 000 demandes de logements sociaux sont toujours en souffrance. La mise en œuvre du ZAN nécessitera inévitablement une densification des zones urbanisées, ce qui est loin d'être une gageure. Enfin, sur le sujet de la "bétonisation" souvent reprochée aux maires bâtisseurs, il faut comprendre que les terrains vendus ces dernières années sont tous privés et qu'il est très rare que les propriétaires s'adressent à la commune lorsqu'ils les cèdent au plus offrant. Une fois ces terrains vendus aux promoteurs, ce sont les règles du PLUi qui encadrent les constructions.

le concours de maîtrise d'œuvre a rendu son verdict



L'école maternelle Georges-Argoud-Puy, situé au Pied-de-Gières, ne correspondant plus à la carte scolaire et s'avérant trop coûteuse à rénover, la ville de Gières a décidé de l'implantation d'un nouveau groupe scolaire au clos d'Espiès. Une première tranche (4 classes de maternelle) a été lancée pour être inaugurée d'ici la fin du mandat, et il appartiendra à la municipalité élue en 2026 de lancer la seconde tranche (6 classes d'élémentaire), pour un coût total estimé à 5 M€.

Par souci de cohérence architecturale et technique, la commune a décidé de faire appel à un seul et même maître-d'œuvre pour les deux tranches et d'organiser un concours, une procédure prévue par le Code de la Commande Publique (CCP) qui permet de choisir, en deux étapes, le projet qui paraît correspondre le mieux aux attentes. Très encadré par la loi, ce concours de maîtrise d'œuvre a été détaillé et validé en septembre dernier par le conseil municipal, de même que la composition du jury indépendant composé d'élus, d'experts et d'usagers... La première étape, en janvier 2023, a permis de sélectionner parmi la soixantaine de cabinets d'architectes trois candidats, qui ont alors eu jusqu'au 7 avril pour présenter un projet de niveau "esquisse +" allant assez loin dans le détail.

Le jury s'est réuni un mois plus tard, le temps de conduire une analyse technique, pour procéder au choix définitif. Les dossiers, soumis aux membres du jury, devaient bien sûr respecter un cahier des charges : entre autres, créer un ensemble cohérent, fonctionnel, résilient et durable ; investir et respecter l'espace naturel ; préserver le patrimoine bâti ; assurer un bon niveau de confort aux enfants, surtout en été. Chacun des projets a ensuite été examiné de façon anonyme à la lumière de ces critères. C'est finalement le cabinet Brenas Doucerain Architectes qui l'a emporté, au regard de sa « totale adéquation au programme et de la qualité de l'insertion paysagère et urbaine du projet », comme il a été précisé dans le compte-rendu de la séance.

Le jury a notamment apprécié « le soin porté au positionnement des bâtiments dans le site (...), la valorisation du cèdre sur le parvis commun et la préservation fine et importante du parc tout en créant des cours atypiques (...). L'effet visuel de mise en scène à l'échelle de l'enfant et du tout-petit, avec une expression dessus/dessous, est perçu comme très favorable au lieu de découverte et d'apprentissage que représente une école (...) et la cohérence des circulations facilitant la distinction des espaces réservés et mutualisés entre les acteurs scolaires, périscolaires et extrascolaires (...), pleinement appropriables et abordables ».

La procédure du marché de maîtrise d'œuvre de la première tranche suit désormais son cours, avec la phase d'études et de conception (2023-2024), la phase d'appels d'offres et de préparation du chantier (2024-2025) et les travaux proprement-dits (2025-2026). Ce projet, examiné en commission extra-municipale "aménagement de l'espace", fera l'objet d'une présentation plus détaillée le moment venu.



2 12/04

En partenariat avec le CCAS, l'accueil de loisirs du clos d'Espies a proposé un atelier "zéro déchet" aux enfants et à leurs parents. Sylvie Giroud-Piffoz, animatrice sociale, a partagé ses connaissances sur la fabrication des produits ménagers : éponge *tawashi* avec des vieilles chaussettes, produits vaisselle et multi-usages naturels... Le groupe a été enchanté par cette activité et compte transmettre à son tour ces précieux conseils.

2 25/04

La congrégation Notre-Dame de la Salette, installée à l'angle de la Grand'rue et de la rue de la Plaine, a décidé d'implanter, à l'arrière du bâtiment historique et de son extension plus récente, une nouvelle résidence en R+2 de 10 logements identiques, dont quelques uns seront occupés par des religieuses. La réunion publique de présentation du projet a été l'occasion, pour les riverains, de faire part de l'importance qu'ils accordent au tulipier planté en bordure de parcelle, côté rue de la Plaine, ce qui devrait être possible puisqu'il n'y aura pas de sous-sol.

3 25/04

Une mère disparue depuis longtemps, un père qui ne revient pas de son voyage, les quatre jeunes sœurs livrées à elles-mêmes dans une maison isolée... Une fois posé le huis-clos, les compagnies La Rose Bleue et Attrape-Lune, qui ont coproduit *Les Demoiselles du Pont*, ont invité les spectateurs du Laussy à s'interroger sur la définition de la féminité et de son articulation avec son pendant masculin, dans une société où il est difficile de passer par delà les stéréotypes de genre et l'éducation reçue.

4 28/04

Les 1001 facettes de L'Incongrue, c'était une belle occasion pour se retrouver, faire connaissance et créer du lien comme l'association s'emploie à le faire depuis son démarrage, et encore plus depuis son installation dans un local mis à disposition par la ville au 32 Grand'rue. Pour l'occasion, le Laussy et son parvis se sont transformés en un lieu multiforme pour y faire des ateliers, des jeux, un grand pique-nique et enfin accueillir dans de bonnes conditions *Le Souffle d'Etty*, un spectacle qui a rassemblé près de 200 personnes.

5 30/04 et 8/05

Élus, citoyens et adhérents des associations d'anciens combattants ont commémoré à huit jours d'intervalle deux 78^{èmes} anniversaires successifs, celui de la Libération des Déportés puis de la Victoire de 1945. La seconde cérémonie a été marquée par un moment émouvant, l'interprétation par la toute jeune fille d'une élue du *Chant des Partisans*, qu'elle avait découvert quelques jours plus tôt en famille et appris par cœur pour l'occasion.





6

4/05

Le festival Regards Croisés "hors les murs" a fait étape à la grange Michal pour la lecture de *Ça dort, un poisson ?* de Jens Raschke, un auteur et dramaturge allemand qui a fait du public jeunesse sa spécialité sans pour autant éluder les questions difficiles. En témoigne ce monologue d'une petite fille sur la tombe de son frère, disparu, encore jeune, des suites d'un cancer. Un exercice pas facile que la comédienne Sarah Barrau a magnifiquement exécuté, tout en émotion et en retenue.



7

11/05

Il a fallu deux séances en matinée pour que 275 jeunes enfants, des plus grands des structures d'accueil jusqu'aux plus petits de l'élémentaire profitent de ce dernier spectacle vivant de la saison du Laussy. Avec *Brice et Jojo*, son tour de chant adapté aux 3-8 ans, Brice Quillon traverse la journée d'un enfant, du lever au coucher en passant par le trajet vers l'école, la cantine et le goûter, avant de la partager tous les soirs avec son ours en peluche. Également affilié au collectif du Big Ukulélé Syndicate, le bonhomme a fait preuve d'une belle énergie !

8

13/05

Avec cette deuxième édition, le repas printanier réservé aux anciens a désormais pris sa vitesse de croisière ; 78 Giérois âgés de 70 ans et plus, seuls ou en couple, ont profité de ce moment festif au Laussy, accompagné par le multi-instrumentiste Philippe Fournier. Et toujours avec les élus, cadres et agents de la ville et du CCAS au service.

9

13/05

La balade autour du potentiel "Parc des boucles de l'Isère", en réflexion à la Métro, a démarré à la bibliothèque Stendhal, où une grande bache reproduisant une photo satellite du secteur avait été déployée. Différents groupes ont ensuite été constitués pour autant de parcours à pied, à vélo, en canoë et même en vélo-taxi, d'une durée de 1h30 à 5h, avant un temps de partage collectif, lequel devrait déboucher sur un séminaire de restitution à l'automne.



10

23-24/05

Comme en prélude à l'exercice "risques majeurs" autour du Sonnant programmé la semaine suivante (finalement annulé et reporté au mardi 3 octobre), plusieurs coulées de boue ont envahi la Combe dans la nuit, isolant même quelques véhicules. Le temps que les équipes de la Métro (côté Gières) et du département (côté St-Martin-d'Uriage) procèdent au déblaiement et au nettoyage de la voirie, la RD 524 est restée fermée jusqu'à 16h le lendemain.



10



11

31/05

« Pas de plastique, pas de moustique » ; c'était le slogan de Stéphane Campos, technicien à l'EID (Entente interdépartementale de démoustication) Rhône-Alpes, invitant les Giérois à débarrasser leur extérieur de tout contenant susceptible de retenir les eaux stagnantes, qui devient alors un parfait réceptacle pour les larves du moustique-tigre. Cette réunion d'information à la grange Michal a permis d'expliquer le cycle de vie de cet insecte très à l'aise dans le milieu urbain.



11

12

1/06

Le "Challenge Mobilités" organisé par le conseil régional a fortement mobilisé les agents de la ville, qui ont été une quarantaine à venir au travail de la façon la plus décarbonée possible. Le vélo a été plébiscité, avec 100 km parcourus par une vingtaine d'agents sur le seul trajet aller.



12

13

1/06

Isabelle de Courtivron, fille d'une famille « atypique », à la fois traditionnelle et recomposée, a vécu de l'intérieur la révolution féministe et hippie des *sixties*, sur les campus des États-Unis qui plus est ; une « déflagration » dont elle a nourri son travail littéraire, d'abord universitaire puis de romancière, notamment dans *Une Fille Indocile* qu'elle est venue présenter à la bibliothèque. Un moment passionnant pour évoquer une période-clé des émancipations qui explosent aujourd'hui partout dans le monde.



13

14

3/06

La 4^{ème} Convergence vélo de l'agglomération grenobloise a rassemblé quelques 1 200 cyclistes venant de toute la région. Une dizaine de Giérois se sont joints aux deux cortèges venant de Vizille et Domène et ont rejoint le parc Paul-Mistral à Grenoble via l'avenue Gabriel-Péri, la Chronovélo 2, n'étant pas encore officiellement ouverte.



14

15

4/06

Ce dimanche ensoleillé, deux jeunes pousses de Gières Tennis étaient au tournoi de Roland-Garros pour accompagner Carlos Alcaraz, alors n°1 mondial et Lorenzo Musetti en huitième de finale sur le court Philippe-Chatrier. Adélie Broquet-Cozic et Raphaël Roser, 9 ans tous les deux et respectivement licenciés depuis quatre et six ans, ont bénéficié du programme "Entrée de rêve" de la FFT. Un grand moment d'émotion !



15



16 **5/06**

Tout juste commencés, les travaux du micro-réseau de chaleur-bois du clos d'Espies ont fait l'objet d'une visite de chantier. C'est le 14^{ème} réseau réalisé par Forestener, société à gouvernance locale et partagée spécialisée dans ce type de réseau de puissance et de dimension limitées (respectivement 200 kW et 300 m de canalisations à Gières). Son autre particularité, c'est un mode de financement via Énerg'Y Citoyenne, structure qui fait appel à l'épargne locale individuelle pour financer les projets de transition énergétique. Une nouvelle levée de fonds auprès des habitants devrait être lancée à l'automne pour les panneaux photovoltaïques de l'école élémentaire René-Cassin, nous y reviendrons.



17 **7/06**

"Le printemps des Marchés", c'était cette année les animations de printemps organisées par la Métro. À Gières, en plus du stand de réparation de vélos de L'Incongrue, les Messagers du tri ont organisé un atelier de confection de *beewrap*, alternative textile et durable au film de conservation cellophane. C'est ultra simple ; il faut un morceau de tissu et de la cire d'abeille en paillette, que l'on fait chauffer au fer à repasser, en prenant soin d'intercaler une feuille de papier sulfurisé pour ne pas abîmer la semelle du fer. Chacun, après avoir fait son *beewrap*, a pu repartir avec.



18 **9/06**

Le gala annuel de Gières Gymnastique fut cette année l'occasion d'explorer le thème des contes, mythes et légendes, présenté en une vingtaine de tableaux par les 424 adhérents du club et agrémentés de danses et de démonstrations aux agrès. Le public nombreux a ainsi pu applaudir *Blanche Neige et les 7 nains*, *Le Livre de la jungle*, *Charlie et la chocolaterie*, *La Princesse et la Grenouille*, *Sherlock Holmes et les Trois Mousquetaires*.



19 **9/06**

La fête du Relais Petite Enfance a réuni 70 personnes, parents, enfants et assistantes maternelles indépendantes, pour un temps convivial autour d'un goûter et des espaces de jeux. Une autre façon de sociabiliser les plus petits avant l'école...

20 **9 et 10/06**

Le gala annuel de l'AL Danse a fait le plein du Laussy deux soirs de suite, avec 550 spectateurs. Près de 140 danseuses et danseurs ont présenté *Vous, moi et un autre*, un spectacle en 3 parties et plus de 25 tableaux, chorégraphié par Vanessa Tadjine et librement inspiré d'une pièce de Rachid Ouramdian. 25 ans après le premier spectacle de l'AL Danse, l'énergie est toujours là !





21

10/06

Le projet de fin de mandat du Conseil Municipal d'Enfants (CME) a pris la forme d'une brocante installée dans la cour de l'élémentaire René-Cassin. Une vingtaine de familles se sont inscrites et se sont montrées satisfaites de leurs ventes et du lieu, bénéficiant d'une ombre bienvenue. Le CME a récolté 132 €, fruit de la location des stands, qui seront reversés aux Restos du Cœur.

22

10/06

La visite de quartier au Japin et au Pied-de-Gières a étrenné un nouveau concept, le kir-cacahuètes de fin de parcours étant remplacé par un café-viennoiseries avant le départ. C'est l'espace Suzanne-Noël qui a servi de cadre à cette première, avant que les élus ne parcourent les rues de la Fontaine, de la Libération et les trois petites artères les reliant l'une à l'autre. Les riverains rencontrés ont fait part de leurs remarques au fil des rencontres, dont l'essentiel a ensuite été transmis au service technique.



23

11/06

Ce rendez-vous intitulé "Osez la musique", imaginé en 2005 sur le même modèle que la Fête de la Musique, permet aux visiteurs, adultes comme enfants, d'essayer toutes sortes d'instruments de musique gratuitement et, pourquoi pas, de susciter des vocations. Benoit Bertet et Musique en Liberté savent, d'une année sur l'autre, fédérer leurs réseaux (fabricants et magasins pour le matériel, pratiquants amateurs et professionnels pour les concerts) et assurer l'animation permanente dans le parc Charly-Guibbaud. Bravo et merci à eux !

24

14/06

Après les équipes nationales féminines du Brésil, du Canada et de l'Allemagne lors du Mondial de football féminin en 2019, le terrain d'honneur du stade Paul-Bourgeat a reçu les "Bleuets", la formation des jeunes espoirs de l'équipe de France, pour plusieurs entraînements avant leur rencontre, le vendredi 16 juin au Stade des Alpes, avec leurs homologues mexicains pour un match amical préalable à l'Euro 2023. L'une de ces journées s'est déroulée en public, avec près de 400 jeunes de l'Union Sportive Giéroise et leurs accompagnants fans de *selfies* et de dédicaces, invités par son président Laurent Maron...

25

17/06

Encore une belle édition de la Fête de la Musique sous le soleil de la place de la République, avec l'école de musique et la Portée de Tous, puis sous les lampions du parc Charly-Guibbaud avec l'énergie de McFly Orchestra et le *groove* d'Astroficus.



23



24



25



26 **20/06**

Cette année, tous les élèves de l'élémentaire René-Cassin ont bénéficié d'une formation au jeu d'échecs avec un intervenant du club L'Échiquier Grenoblois, à l'exception de deux classes de CE1 engagées dans un projet théâtre. Les CM1 et CM2, ainsi que les cours-moyens de la classe ULIS (Unité locale pour l'inclusion scolaire) ont également suivi des ateliers menés par deux de leurs enseignants, Alain Le Nignol et Xavier Osmond, et ont mis à profit cet apprentissage (ce perfectionnement pour certains) lors d'un grand tournoi au clos d'Espiés ; chacun a pu jouer 7 parties de 10 minutes et a reçu une médaille pour sa participation, les vainqueurs étant récompensés par une coupe.



27 **20/06**

L'atelier-crochet conjointement lancé l'année dernière par L'Incongrue et les écoles René-Cassin a connu son aboutissement ; les 161 bandes de tricot ont été accrochées aux grilles du parvis des écoles, en présence des parents d'élèves et des nombreux bénévoles qui ont participé à cette œuvre collective, en tricotant ou en fournissant des pelotes de laine. Bravo à eux !

28 **21/06**

En ce jour officiel de la Fête de la musique, l'école municipale de musique proposait son audition de fin d'année pour les primo-instrumentistes au piano, à la flûte traversière et à la guitare, dont certains en duo. Après un goûter partagé, deux quatuors jazz ont interprété des ciné-concerts avant le passage des élèves plus âgés.



29 **29/06**

Cette année, l'école maternelle René-Cassin a travaillé autour du thème "Art et nature", en utilisant plusieurs techniques : aquarelle, gouache, laçage sur tissu... et même sculpture, avec une évocation des peintures rupestre de la grotte Chauvet réalisée de manière collective. L'école a aussi travaillé pendant 15 jours avec un *street* artiste lyonnais, Boun.ka, qui est revenu le jour de la présentation aux parents pour signer son œuvre.

30 **24/06**

À Gières, la kermesse des écoles marque chaque année la fin de l'année scolaire, avec les spectacles des écoles maternelle et les jeux organisés par les bénévoles du Sou des Ecoles et les parents d'élèves, toujours très mobilisés à cette occasion. Cette année, le jeu d'échec a été mis à l'honneur chez les primaires, qui en ont presque tous appris les subtilités (*voir par ailleurs*).



GIÈRES VIGNATE

Séjour à Vignate avec les Sagittaires



Après les tristes années covid, le comité de jumelage Gières-Vignate a repris le chemin de cette commune proche de Milan. Les retrouvailles furent émouvantes et sincères. L'AL Sagittaires, le club de tir à l'arc de Gieres, accompagnait le comité de jumelage afin de rencontrer son homologue vignatais. Le président Axel Scotti et la secrétaire Élise Giraud ont trouvé, sur place, une équipe sympathique et les exercices de tirs en commun ont permis de créer des bonnes relations amicales et sportives. Une date de venue des archers vignatais à été avancée.

Le comité de jumelage a, de son côté, rencontré d'autres associations vignataises telles que Pro-Loco (comité des fêtes), le cyclo-club, le club d'athlétisme...

D'autres échanges sont prévus et des associations giéroises pourront, à leur tour, recevoir des homologues vignatais ou aller les rencontrer en Italie.

Pour Jo Maldera, le président de jumelage Gières Vignate, le voyage a été fructueux et les liens sont restés intacts, c'est à dire très forts.

Le président, Jo Maldera

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique volontaire, engagée dans le sport santé depuis 34 ans vous propose d'intégrer l'activité physique dans votre projet de vie et d'en tirer les bénéfices pour votre santé sur le long terme.

Des cours multi-activités au service du bien-être physique, psychologique et social, pour tous les publics, au gymnase de la Plaine des sports ou à l'école René-Cassin. Vous y trouverez l'activité qui vous convient, tous les cours sont mixtes :

■ **En salle:** cardio abdos fessiers, gymnastique tonique, gymnastique bien-être, pilates, *qi gong*, zumba, *body zen*, *stretching*. Pour 2022-2023, un cours *fitball* a été mis en place, il est particulièrement apprécié par nos adhérents. Une nouveauté prévue pour la rentrée 2023 : la danse fitness.

■ **En extérieur:** actimarche, randonnée/raquettes.

Reprise des cours le vendredi 11 septembre, une séance d'essai gratuite avant l'inscription pour vous aider dans votre choix.

Toutes les informations et actualités sur notre site internet <https://www.gvgieres.fr>, contact à agv.gieres@gmail.fr ou au **06 26 74 52 46**. Partenaires du Pack'Rentrée proposé par le département et du Pass'Région.

Venez nous rencontrer au Forum des associations le samedi 9 septembre de 14 h à 19 h. Alors, n'hésitez pas ! Nous serons heureux de vous accueillir au Club de Gymnastique Volontaire.

Pour le bureau, Yvette Brochier

BIEN VIVRE À LA ROSERAIE

Le temps n'a pas permis à l'association de se retrouver pour le Troc Vert prévu au mois de mai. Une nouvelle tentative est prévue le 16 juin avec une nouveauté : le troc de livres qui va impulser la mise en place de boîte à livres sur la commune.

Ces moments sont une occasion entre voisins de se retrouver, faire connaissance, partager un repas, tisser des liens.

Vous venez d'arriver dans le quartier et désirez nous rencontrer ? bienvivrealaroseraie@gmail.com

Pour le bureau, Rachel Chion

AL KICK BOXING

Un compétiteur de Gières au plus haut niveau national



Pour la première fois depuis 2017 et la création de la section, un compétiteur est parvenu au plus haut niveau national. Hamza Mraihi est entraîné par Aduong, Maître en taekwondo, depuis qu'il a 6 ans, il est arrivé avec lui à Gieres.

Qualifié pour les championnats de France de kick boxing (pied et poing/combat au KO) le 5 mars dernier à Paris, il a perdu de peu en finale (catégorie moins de 67 kg junior), une très belle performance pour une première participation à ce niveau.

Le 13 mai, il a également participé aux championnats de France de boxe birmane (pied, poing, coude et genou), où il a fini premier en mettant KO tous ces adversaires au 2^{ème} round. Hamza a aussi été élu meilleur combattant du championnat.

Beaucoup de clubs convoitent Hamza, il ira loin s'il continue ainsi. Le club de Gières est hélas trop petit, Aduong ne peut pas garder tous les champions qu'il forme chaque saison...

Le responsable de la section, Aduong In

BRIDGE DON BOSCO

Deux jeunes collégiens au championnat de France



L'an dernier, un club de bridge scolaire a vu le jour au collège Don Bosco de Gières, sous l'égide de la Fédération Française de Bridge et du Bridge Club de Grenoble, destiné aux élèves de collège.

Après une année d'apprentissage dans la bonne humeur, deux des jeunes participants, Vincent Kassabji (à

droite) et Aurélien Pinto (en face), se sont qualifiés pour la finale des championnats de France qui se sont déroulés à Strasbourg les 3 et 4 juin.

Les deux petits champions, élèves de 6^{ème}, n'ont pas démerité pour une première participation à un tel événement, et c'est avec joie et fierté qu'ils sont rentrés, après deux jours de compétition de très haut niveau, déjà prêts à retenter l'aventure avec leurs camarades du club l'an prochain.

La responsable du club, Claire Gimet

UNION SPORTIVE GIEROISE

Événements de fin de saison



L'US Gières a eu l'honneur et le plaisir de recevoir l'équipe de France Espoirs du 12 au 18 juin sur les installations communales du stade Paul-Bourgeat, pour son stage de préparation à l'Euro. Les jeunes giérois (et moins jeunes !) ont pu assister, avec des étoiles plein les yeux, à un entraînement des espoirs français après une séance de dédicaces et de photos.

Pour ponctuer cette saison riche en manifestations, le club organise le dimanche 9 juillet un vide grenier à la Plaine des Sports. Vous retrouverez toutes les informations sur l'affiche

ci-contre et sur le site internet de l'association, www.usgieres.fr et à **504338@laurafoot.org**

Le président, Nicolas Maron

YOGA 38

Le yoga, outil de santé pour tous



Le yoga, tout le monde connaît, toutes les séries américaines prônent cet outil *new age*, merveilleux et très à la mode... Mais dans le fond, qui sait que le yoga nous amène sur notre chemin ? Qui est convaincu que, pratique après pratique, les postures — *asanas* en sanskrit — nous permettent de faire le point dans notre vie ? Qui est fermement persuadé que les techniques respiratoires sont de véritables remèdes au stress et aux maladies qui en découlent ?

Ceux qui pratiquent le yoga, après chaque séance, se

disent apaisé(e)s, détendu(e)s, heureux(se)s ou encore inspiré(e)s. Très souvent, les témoignages de nos pratiquants sont partagés ; « *Je n'ai pas pu venir la semaine dernière, le cours de yoga m'a manqué(e) ...* » ou encore « *Ma semaine n'a pas arrêté, je n'avais qu'une envie : être là ce soir, 19h15 pour moi au yoga* ». Mettre du yoga dans sa vie, c'est un outil de santé immense pour soi.

Le yoga c'est également la croisée des mondes physiques et énergétiques. De nombreuses thérapies alternatives soutiennent que les maladies et/ou déséquilibres dans le corps physiques proviennent d'une mauvaise circulation de l'énergie ; pratiquer le yoga permet de la faire circuler correctement dans nos corps. Le yoga nous amène enfin à l'écoute profonde de soi. Nous prenons conscience de notre corps physique quand il nous fait souffrir ; le yoga, qui signifie "union" en sanskrit, est un outil qui permet ainsi d'unifier les différentes parties de notre être.

Le yoga enseigné à Yoga 38 est le yoga de l'énergie, structuré sur les énergies des saisons. À chaque saison correspond une ambiance dominante, un des cinq éléments, un *Chakra*, un des cinq sens, deux fonctions énergétiques couplées... Ce qui colore toute la pratique : postures, respiration, relaxation, *prāṇāyāma*, méditation...

Nous serons présents au Forum des associations le samedi 9 septembre de 14h à 18h. La rentrée aura lieu le 18 septembre.

Les cours sont limités à 13 personnes, si vous souhaitez réserver votre place : louis2@yoga38.fr, **04 76 01 19 78**. Ils sont dispensés le mardi de 18h à 19h15, le mercredi de 18h30 à 19h15 et le vendredi de 10h30 à 11h45. Le cours dispensé par Florence Corjon (floccorjon@gmail.com, **06 76 47 66 50**) se déroule le jeudi de 17h30 à 18h45.

Pour le bureau, Louis Janot

N'oubliez pas, le Forum des associations 2023, c'est le samedi 9 septembre, de 14h à 18h dans le parc Charly-Guibbaud

TIERS LIEU L'INCONGRUE

Merci à tous pour ce beau moment qu'a été les 1001 Facettes (voir aussi nos pages Focus, *ndlr*), toute l'énergie déployée pour faire de ce temps un moment de rencontre et de partage. À L'Incongrue, nous souhaitons nous mettre en mouvement pour construire du commun en toutes circonstances, et tous ensemble en partageant nos compétences, connaissances et en s'appuyant sur nos envies ! C'est bien ça le cœur de L'Incongrue. N'hésitez pas à venir vous renseigner, participer, contribuer...

Toutes les infos sont sur notre site www.lincongrue.fr ou sur place au 32 Grand'Rue à Gières.

Le programme de l'été (fermeture le 22 juillet et réouverture fin août)

Venez vous mettre au frais sous les arbres de L'Incongrue les après-midis d'ouverture !

■ Tous les lundis : cousons ensemble (de 9h à 12h et 14h à 17h), yoga (18h-18h45)

■ Tous les lundi et jeudis : repas partagé (amène ton repas, si besoin on propose aussi des bocaux locaux)

■ Samedi 1 juillet : atelier crochet sur la place de la République.

■ Mardi 4 juillet : coinche (19h30-22h).

■ Mercredi 5 juillet : pâtisseries orientales (9h30-11h30).

■ Jeudi 6 juillet : dessin intuitif (16h30-17h30).

■ Vendredi 7 juillet : "Réparons ensemble !" (18h-21h).

■ Mercredi 12 juillet : atelier photo avec Gières Jeunesse.

■ Mardi 18 juillet : soirée jeux (19h30-22h).

■ Vendredi 21 juillet : soirée blindtest musical multipistes (19h30-21h30).

■ Dimanche 3 septembre : L'Incongrue est au festival Raout au Parc – Solidarité et écologie ! à Domène.

■ Samedi 9 septembre : L'Incongrue est au Forum des associations.

■ Vendredi 15 septembre : On organise notre premier troc de vêtements.

Pour L'Incongrue, Christoven De Almeida

GIÈRES GYM

L'équipe 10 ans et plus vice-championne de France !



Juline Bonsergent et Hélène Larvor) de se hisser sur la 2^{ème} marche du podium.

Félicitations à elles et aux entraîneurs.

Pour le bureau, Stéphanie Arnaud

Les articles à faire paraître dans le **Gières info n°448**, à paraître le vendredi 1^{er} septembre, doivent parvenir à jean-yves.colin@gieres.fr **jusqu'au lundi 14 août**.

Conception paysagère
- Étude, Plan, Conseil
Aménagement extérieur
- Conception ouvrages bois
- Paving, dalles, citernes
Entretien d'espaces verts
Abattage et élagage

NOUVEAUTÉ 2022
Votre piscine Waterair cédée en main avec BG Paysage

BG Paysage
waterair

Réduction d'impôts
50%
possible
selon législation en vigueur

25 ans d'expérience à votre service
BG PAYSAGE
Montée de la Vigne MURIANETTE
Tél. 04 76 77 01 31
Email : bg-paysage@wanadoo.fr

www.bg-paysage.com

Plomb'Art
Julien Botilde
plomberie
sanitaire
chauffage
climatisation
Service rapide
et devis gratuit

Réfection et Création
de salles de bains
Remplacement rapide
de chauffe-eau

29, rue Paul Forest - 38420 Domène
07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr

MERCEDES-EQ
GAMME 100% ÉLECTRIQUE

ÉTOILE 38
GIÈRES
LE FONTANIL
Tél : 04 76 42 24 24
Tél : 04 76 04 20 42

MACHOT BOIS
Le spécialiste du bois
intérieur et extérieur

Parquet - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur
Bardage et Lambris - Bois brut et raboté

SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

GARAGE DU SONNANT
Réparateur agréé CITROËN

Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Carrosserie
Contrôle technique
Contre visite gratuite

PRÊT VÉHICULE

52, rue de la Libération
38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?
Cassiopée
L'association d'aide à domicile
depuis 24 ans

Présence assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon
la loi de Finances et décrets en vigueur.
Règlement par CESU préfinancés accepté.

CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin - 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopée.asso.fr

Agreement qualité
N° R020911/A038/Q/117

04 76 70 08 08

Grenoble Alpes Métropole
LA MÉTROPOLE DU VÉLO
Plus de 450 km
de pistes cyclables
grenoblealpesmetropole.fr/velo

PUBLI Z
COMMUNICATION
Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

www.cordonnerie-milan.fr
CORDONNERIE M'dan
MULTISERVICES

CORDONNERIE
RÉPARATION - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - MAROQUINERIE

MULTISERVICES
REPRODUCTION DE CLÉS TOUS TYPES
TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRONIQUE
IMPRIMERIE - GRAVURE
PLAQUES - TAMPONS
PLAQUES D'IMMATRICULATION

09 82 36 09 36 • 06 61 07 34 59
22, place de la République • 38610 Gières

JUILLET

samedi 1^{er}

Place de la République : **atelier crochet** avec L'Incongrue

samedi 1^{er} — de 11h à 11h30

Bibliothèque : **les histoires des p'tits bouts**

mercredi 5 — de 9h30 à 11h30

L'Incongrue : atelier **pâtisseries orientales**

mercredi 5 — de 17h30 à 19h

Résidence Roger-Meffreys : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 5 — 18h

L'Incongrue : **cercle de lecture adultes** de la bibliothèque

vendredi 7 — de 16h à 19h30

Place de la République : **marché du vendredi soir**

vendredi 7 — de 18h à 21h

L'Incongrue : atelier **"Réparons ensemble !"**

dimanche 9 — de 8h à 17h

Plaine des sports : **vide-grenier** de l'USG

mercredi 12

L'Incongrue : **atelier photo** avec Gières Jeunesse

mardi 18 — de 17h à 18h

Clos d'Espiés : **lecture** avec la bibliothèque

mercredi 19 — de 11h à 11h30

Bibliothèque : **comptines pour les 0-3 ans**

vendredi 21

Bibliothèque : **chasse au trésor "pirates"**

vendredi 21 — de 19h30 à 21h30

L'Incongrue : soirée **blindtest musical** multipistes

AOÛT 2023

samedi 5 — 18h

Parc Charly-Guibbaud : **concert** d'orgue de barbarie

jeudi 24 — 17h

Monument aux morts du Pied-de-Gières : **79^{ème} anniversaire de la Libération** de Gières

jeudi 24 — de 17h à 18h

Clos d'Espiés : **lecture** avec la bibliothèque

vendredi 25

Bibliothèque : **chasse au trésor "pirates"**

SEPTEMBRE 2023

vendredi 1^{er} — de 16h à 19h30

Place de la République : **marché du vendredi soir**

samedi 9 — de 14h à 18h

Parc Charly-Guibbaud : **forum des associations**

samedi 9 — de 15h à 17h

Forum des associations : **permanence des élus** sans rendez-vous

mardi 12 — de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants**, "Autour d'un café"

vendredi 15 — de 13h30 à 15h30

Esplanade : **collecte de vêtements** La Remise

vendredi 15

L'Incongrue : **troc de vêtements**

LE rendez-vous !



Un festival d'orgue de barbarie au cœur de l'été

À l'heure où l'actualité municipale est des plus calmes, l'association Duo-Continotes a eu la bonne idée d'organiser un festival mixant orgue de barbarie et conte, dont ce sera la première édition. Les festivités débiteront le samedi 5 août, à 18h dans le parc Charly-Guibbaud de Gières, avec un concert au chapeau, avant de se poursuivre le dimanche 6 août, toute la journée, dans le parc des Bains à Uriage. Ce sera quand même mieux que d'être coincé sur l'autoroute dans le fameux chassé-croisé des juilletistes et des aoûtistes !

**Renseignements au 06 76 34 53 36
ou au 06 81 53 19 06**



Tranquillité vacances

Partez l'esprit serein

C'est l'été, la saison des grandes migrations... et des retours douloureux si votre domicile a été cambriolé. Pour vous en prémunir le mieux possible, voici quelques astuces :

- Sécurisez vos accès, ne laissez pas d'échelle à l'extérieur.
- Ne vous répandez pas sur les réseaux sociaux à propos de vos dates d'absence, faites vider votre boîte à lettres par une personne de confiance, installez des prises à programmateur intégré pour simuler une présence.
- Signalez votre absence au référent local "Voisins Vigilants" si votre quartier fait partie du dispositif, et/ou à la police municipale, laquelle sera attentive à votre adresse lors de ses patrouilles.
- Transférer les appels de votre ligne fixe sur votre téléphone mobile.

Police municipale, 04 76 89 69 19, pm@gieres.fr

